

SM le Roi préside la cérémonie de présentation du projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger ville

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-12-2010 00:09:04

-Le projet renforcera le positionnement de Tanger comme destination phare du tourisme de croisière et de plaisance en Méditerranée à l'horizon 2016.

-Le trafic visé est de 300.000 touristes en 2016 et de 750.000 en 2020.

- La reconversion du site se fera dans le strict respect de l'environnement et de la riche histoire de la cité du Détroit

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, jeudi au port de Tanger, la cérémonie de présentation du projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger ville, d'un coût global de 6,2 milliards de dirhams.

A cette occasion, le président-directeur général de la société d'aménagement pour la reconversion de la zone portuaire de Tanger ville, M. Abdelouafi Laftit, a présenté devant le Souverain les grandes lignes de ce projet structurant dont la réalisation des différents chantiers se fera d'une façon progressive à partir de mars 2011.

Portant sur une surface globale d'environ 84 hectares de terre-pleins, le projet vise à reconvertir le site en un port de plaisance et de croisière et à renforcer le positionnement touristique et culturel de la ville de Tanger à l'échelle internationale, dans le strict respect de l'environnement.

Conformément aux Hautes orientations de SM le Roi, que Dieu L'assiste, ce projet permettra d'assurer une reconversion optimale du site à travers la création d'un lieu de vie dans le respect de la riche histoire de Tanger, l'intégration du port dans la cité et la promotion d'un développement respectueux de l'environnement.

Le projet, dont l'achèvement est prévu à fin 2016, a pour principales vocations de réaliser des plates-formes d'accueil portuaires d'envergure et de raffermir le positionnement de la cité en tant que destination touristique et culturelle phare de la Méditerranée.

La future zone portuaire offrira en effet d'importantes infrastructures dédiées à l'accueil des plus grands paquebots de croisières au monde, avec l'aménagement de trois postes à quai dédiés à cette activité, dont le plus grand sera d'une longueur de 360 m. Le trafic visé est de 300.000 touristes en 2016 et de 750.000 en 2020.

Elle disposera, à l'horizon de 2016, de l'une des meilleures offres de service de la région grâce à la création d'une méga Marina.

Ces nouvelles installations de plaisance profiteront de l'important déficit de capacité d'accueil en Méditerranée, l'objectif essentiel étant de créer une offre globale de 1.610 anneaux en 2016 et d'atteindre à terme 3.000 anneaux en aménageant d'autres marinas sur la baie de Tanger.

Le projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger ville consiste, en outre, en la création d'un nouveau port pour améliorer les conditions de travail des professionnels et contribuer à l'essor de la filière pêche dans la région, sachant que les infrastructures actuelles du port de pêche sont saturées et freinent le développement du secteur.

Le nouveau port offrira quasiment le triple de la capacité des installations actuelles.

De même, il sera procédé à l'aménagement d'un terminal passager fast ferry comprenant trois postes à quai réservés à cette activité et une gare maritime remise à niveau et modernisée.

Plaçant la promotion de l'activité culturelle au rang des priorités, le projet prévoit la création d'un musée de 15.000 m², sur le Boulevard Mohammed VI, ainsi qu'un palais des congrès de 1.500 places.

La nouvelle zone comprendra différents espaces à même d'accueillir des manifestations culturelles d'envergure, particulièrement un multiplexe cinématographique d'une superficie de 7.000 m².

L'ambition à terme est d'augmenter de 20 pc la capacité hôtelière actuelle de la ville, notamment sur les segments 4 et 5 étoiles. Il s'agit de la réalisation de trois hôtels et des résidences touristiques, implantés harmonieusement sur le site, devant offrir 1.600 lits supplémentaires.

Le projet prévoit également l'aménagement d'espaces publics de grande qualité environnementale sur une superficie de 30 hectares, en programmant quatre places et un parc proposant aux habitants et aux visiteurs de la ville des lieux de promenade à proximité de l'eau.

Le site reconverti sera desservi par un système de téléphérique qui permettra une liaison directe entre le centre de la ville, la marina, le nouveau port de pêche et la Kasbah.

Il permettra des visites panoramiques sur la baie, le port et la médina. Avec son débit horaire de 2.800 personnes, le téléphérique, système respectueux de l'environnement, sera le meilleur moyen de substitution aux modes de transports classiques.

Le projet prévoit le développement d'espaces de commerce et d'animation, sur une superficie de plancher de 42.000 m², comprenant des zones commerciales et de restauration, des cafés restaurants et des lieux de services, en plus d'espaces résidentiels et de plateaux de bureaux.

L'aménagement du site se fera dans le respect de l'environnement. Il sera ainsi procédé au redéploiement du sable dragué, à l'occasion de la réalisation du nouveau port de plaisance, aux plages dégarnies de la baie de Tanger.

Le système de végétation du port reconverti sera composé d'espèces correspondant aux caractéristiques bioclimatiques de la région de Tanger.

Par ailleurs, des bâtiments emblématiques de la zone portuaire seront restaurés et reconvertis afin de sauvegarder l'esprit du site. De la même manière, les monuments attenants bénéficieront de travaux de restauration et de mise en valeur.

A l'issue de cette cérémonie, SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a effectué une visite en voiture de la zone portuaire de Tanger ville, objet du projet.

La société d'aménagement pour la reconversion de la zone portuaire de Tanger ville est dotée d'un capital de près de 600 millions de DH, dont 225 millions sous forme de contribution de l'Etat, 225 millions du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, 75 millions de la commune urbaine de Tanger, 50 millions de l'Agence nationale des ports et 25 millions de l'Agence de promotion et de développement économique et social des provinces et préfectures du Nord.

MAPF